DE LA

## **RADIESTHESIE DU HAINAUT**Association Loi 1901 n° W596002330

## RÉUNION MENSUELLE DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017



- - 9H15: radiesthésie/géobiologie par Léo SPINNEWYN.
- 10H / 12H : Conférence par Marcel ROBERFROID\*.

## «Un autre Regard sur le Ventre. Le Regard de la VIE.»

Le nouveau regard sur le ventre est d'abord la découverte de votre ventre et de ses besoins.

Mr Roberfroid accordera une attention toute particulière à son association symbiotique vitale avec les bactéries qui l'habitent en vous invitant à vous découvrir comme des êtres « bactériels ».

Il abordera ensuite le sujet du point de vue de la connaissance sensible, **celle qui transforme celui qui la pratique**. Il vous invitera à ressentir cette partie essentielle de votre corps, celle que la pensée orientale appelle **le hara**, le centre vital.

C'est toujours dans cette démarche qu'il vous proposera non plus d'alimenter mais de « **nourrir** » votre ventre pour agir sur sa vitalité.

A aucun moment il ne parlera des maladies qui peuvent affecter votre ventre car il veut vous proposer un chemin de vie qui permet d'AVOIR BON VENTRE.

\* Marcel Roberfroid est Docteur en Sciences Pharmaceutiques et Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain en Belgique. Il a enseigné la biochimie, la toxicologie et certains aspects de la nutrition.

Ses recherches ont concerné les mécanismes de la cancérogenèse et le microbiote du ventre. Dans ce domaine sa contribution principale a été l'invention du concept de prébiotique, avec son collègue le professeur Glenn Gibson de l'université de Reading en Angleterre. Il prépare actuellement un livre sur le ventre et la santé.

MONTANT DES COTISATIONS 17-18 (donnent l'accès gratuit aux conférences d'oct 17 à juin 18)

→ Personne seule : 36 € → couple : 53 € → étudiant : 15 € → - de 18 ans gratuit
VISITEUR, PARTICIPATION de : 9 € - Visiteur ETUDIANT : 3€

Rejoignez-nous ou renouvelez votre adhésion. Pour une cotisation de 36 €, vous payez réellement 13 €. 66% de votre adhésion est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables.